CONSEIL MUNICIPAL D'ASSON PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE Du 23 septembre 2010

Date de convocation : 17 septembre 2010

Nombre de Conseillers : 18

En exercice: 18 Présents: 17 Procurations: 1

L'an deux mille dix, le 23 septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Patrick

MOURA

PRÉSENTS: Patrick MOURA, Michel AURIGNAC, Fabien BERARD, Nicolas BUZY-VIGNAU, Marc CANTON, Jean-Jacques CLAVERIE, Jean-Michel CLOS, Antoine CUYAUBERE, Pierre DABAN, Bernadette DOURROM, Bruno FRECHOU, Jean GASSIE, Emmanuelle JAURETCHE, Guy LABARRERE, Yves MONGUILHET, Marie-

Gabrielle MONSET, Pierre SAUBATTE EXCUSES: Laurent AUBUCHOU

PROCURATIONS: Laurent AUBUCHOU à Antoine CUYAUBERE

Secrétaire de séance : Yves MONGUILHET

Après lecture, le procès-verbal du 23 août 2010 est adopté à l'unanimité.

1) Cession gratuite de terrain : adopté à l'unanimité

Madame Yriarte avait proposé à la commune la cession gratuite d'un terrain de 152 m² situé au lotissement Pétrique Pétit. Le Conseil Municipal, accepte cette cession et autorise M. le Maire à signer l'acte. Ce terrain va permettre l'aménagement d'un cheminement piétonnier entre la ZAC de la Bastide et le groupe scolaire.

2) Création d'un emploi d'adjoint technique : *adopté 9 pour, 2 contre, 7 abstentions* Un emploi d'adjoint technique pour assurer des travaux de maçonnerie, entretien des bâtiments, voirie, espaces verts est créé pour une année, du 1^{er} octobre 2010 au 30 septembre 2011 et pour un temps de travail hebdomadaire de 17,50 heures. Cette création est justifiée par le nombre important de petits travaux de maçonnerie qui requièrent un savoir faire dans ce domaine. Il est également souhaitable que le candidat soit titulaire du permis de conduire poids lourd et suffisamment polyvalent pour assumer les diverses tâches qui lui seront proposées.

3) Voirie 2010, attribution du marché

Pierre Saubatte rapporte le résultat de l'appel d'offres relatif à la voirie 2010. Parmi les cinq entreprises ayant répondu, la commission d'appel d'offres a retenu l'entreprise Lapedagne, moins disante, pour un montant de 100.349,18 € TTC. Ce programme concerne les voies suivantes : chemins d'Allias, d'Artigarret, de Cot de Bellocq et Croix de Nauguem. Les travaux vont débuter très prochainement.

4) Virements de crédits : adopté à l'unanimité

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'effectuer comme suit des virements de crédits : $2.500 \in \text{sont pris à l'article} \ll \text{dépenses imprévues} \gg \text{pour être affectés à la défense incendie à hauteur de } 500 \in \text{et à la sonorisation salle Jean Labarrère à hauteur de } 2.000 \in \text{.}$ En fonctionnement, $500 \in \text{sont pris dans les dépenses imprévues pour être affectés à l'article « associations ».$

Questions diverses:

Marie-Gabrielle Monset fait part des effectifs enregistrés dans les écoles d'Asson à la dernière rentrée scolaire, au total 182 enfants sont inscrits. Ils sont répartis comme suit : à l'école du Bourg, 87 élèves dans le primaire et 62 en maternelle, à l'école du Pont Latapie, 22 élèves dans le primaire et 11 en maternelle.

Pierre Saubatte fait le point sur les travaux de l'Ecole du Bourg.

La séance est levée à 22 h 00

Patrick Moura	Laurent Aubuchou	Michel Aurignac
Fabien Bérard	Nicolas Buzy-Vignau	Marc Canton
Jean-Jacques Claverie	Jean-Michel Clos	Antoine Cuyaubère
Pierre Daban	Bernadette Dourrom	Bruno Fréchou
Tiene Daban	Bernadelle Bourronn	Brano Fredrica
Jean Gassie	Emmanuelle Jauretche	Guy Labarrère
Jean Jassie	Emmanuelle Jauretone	Guy Labanere
Yves Monguilhet	Marie-Gabrielle Monset	Pierre Saubatte
i voo wongamiet	Mario Gabrielle Monset	1 iono daubatte